



Communiqué de presse

Une nouvelle Présidente et un nouveau chef du secrétariat pour la CIPR



La Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) a une nouvelle Présidente depuis le 1^{er} janvier 2020. Un changement a eu lieu parallèlement à la direction du secrétariat. En février 2020, la Conférence ministérielle sur le Rhin doit adopter le programme Rhin 2040.

Nouvelle Présidente : Veronica Manfredi

Le 1^{er} janvier 2020, juste après l'annonce du « Green Deal », l'Union européenne succède à la Suisse à la tête de la CIPR. La nouvelle Présidente, Veronica Manfredi, prend la succession de la Suisse Martine Rohn-Brossard et exercera ses fonctions jusque fin 2022. L'Allemagne reprendra ensuite le flambeau.

Veronica Manfredi est directrice de « Qualité de la vie » au sein de la Direction Générale Environnement de la Commission européenne depuis 2018. La gestion des eaux douces et de la mer, la protection de l'air et les émissions industrielles entrent dans son champ de compétences. Juriste et passionnée de l'environnement, elle dispose d'une expérience

professionnelle de 20 ans au sein de la Commission européenne. Elle a auparavant été entre autres cheffe d'unité au sein de la Direction Générale de la justice et des consommateurs et membre du cabinet de Siim Kallas, ancien Vice-Président de la Commission de l'UE. Elle parle, entre autres, le français, l'allemand et le néerlandais, les trois langues de travail de la CIPR.

Nouveau chef du secrétariat : Marc Daniel Heintz

Un changement a également eu lieu à la tête du secrétariat de la CIPR à Coblenz au début de l'année. Le nouveau chef du secrétariat, Marc Daniel Heintz, succède à Anne Schulte-Wülwer-Leidig, qui prend sa retraite après plus de 30 ans passés à la CIPR, dont cinq années en tant que cheffe du secrétariat.

Marc Daniel Heintz a passé sa jeunesse à Cologne. Géographe de formation, il a travaillé comme collaborateur scientifique à l'Office bavarois de l'Environnement dans l'unité en charge de la gestion des risques d'inondation. Il a passé les cinq dernières années dans les services d'assainissement urbain de Cologne, dans un premier temps comme chef de projet de l'espace de rétention des crues prévu à Worringen et comme directeur adjoint du Centre de compétence des crues, puis comme chef du département 'Développement des cours d'eau'. Il parle, entre autres, l'allemand, le français et le néerlandais, les trois langues de travail de la CIPR.

16^e Conférence ministérielle sur le Rhin en février 2020

Après une pause de 7 ans, une nouvelle Conférence ministérielle sur le Rhin se tiendra le 13 février 2020 à Amsterdam, 25 ans après les grandes crues fluviales qui ont frappé les Pays-Bas et contraint à évacuer 250 000 personnes.

La 16^e Conférence ministérielle sur le Rhin portera en priorité sur l'adoption du programme Rhin 2040, dans lequel sont définis des objectifs de qualité de l'eau, de biodiversité, de crue et d'étiage dans le bassin du Rhin.

En bref

La Suisse, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Union européenne coopèrent depuis presque 70 ans au sein de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin pour concilier les nombreux usages et intérêts de protection de ce fleuve et de son bassin. Cette coopération se fonde sur un accord de droit international. La coopération transfrontalière a été étendue à l'Autriche, au Liechtenstein, à l'Italie et à la Belgique/Région Wallonne pour coordonner la mise en œuvre de directives européennes.

Veronica Manfredi, Directrice à la Commission européenne, est l'actuelle Présidente. La Présidente et les organes de la CIPR sont assistés par un secrétariat international dont le siège est à Coblenz (Allemagne).

En reconnaissance de ses travaux et de ses succès, la CIPR s'est vu décerner l'European Riverprize dès 2013 et l'International Thiess Riverprize en 2014. Pour plus d'informations sur la CIPR, veuillez consulter le site www.iksr.org/fr/.